



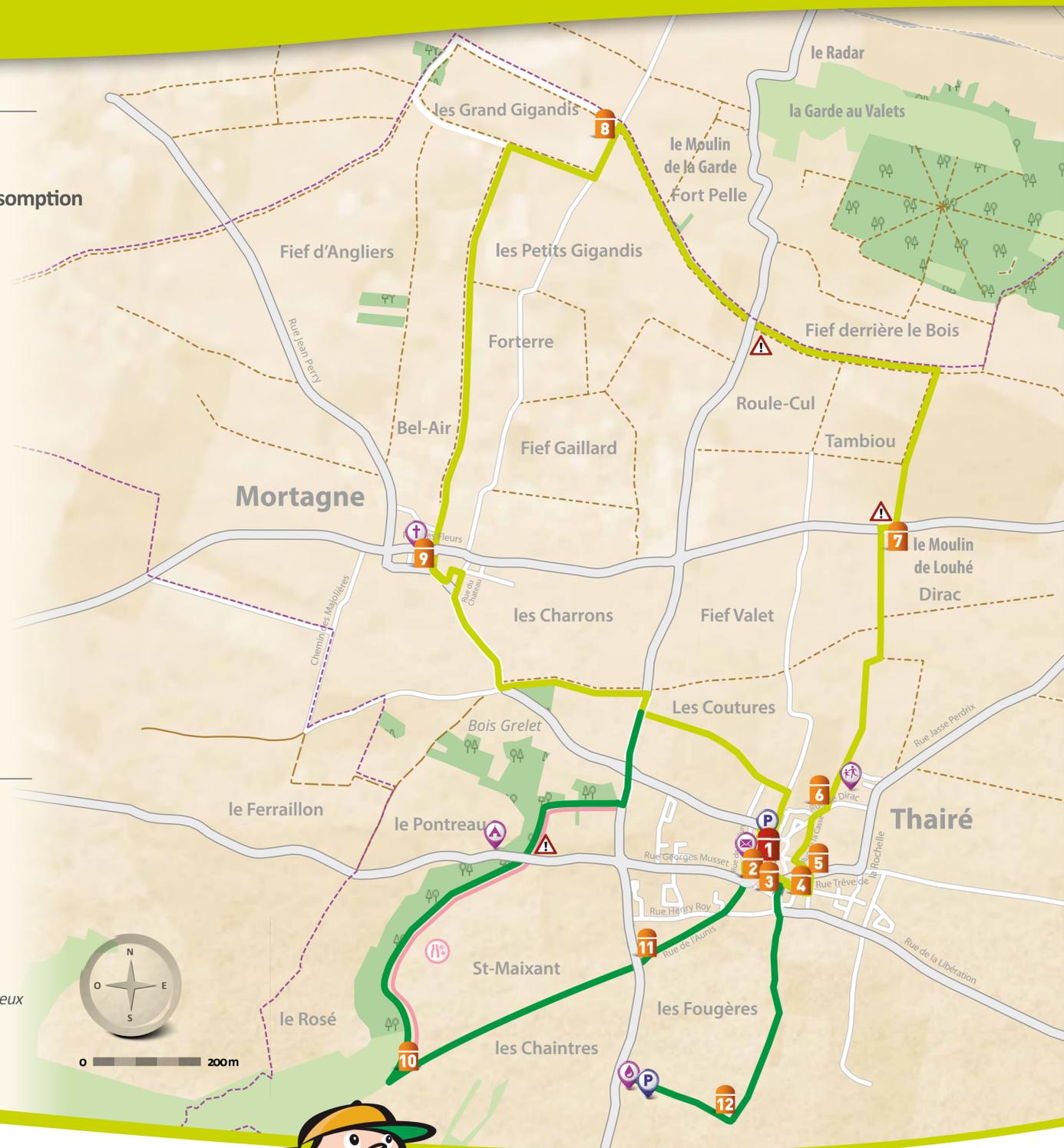
Thairé entre la plaine d'Aunis et les marais

LE CIRCUIT

- 1 Départ : Place Notre-Dame
- 2 L'Église Notre-Dame de l'Assomption
- 3 Les équipements du bourg
- 4 Le bourg traditionnel
- 5 Logis et demeures
- 6 Dirac
- 7 Les moulins
- 8 Vue sur la mer
- 9 Mortagne-la-Vieille
- 10 Les richesses cachées
- 11 L'ancienne laiterie
- 12 Les paysages

LÉGENDE

- | | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |
| | |



Entre vignes et marais, la commune conserve un patrimoine bâti et paysager de qualité, à quelques kilomètres de l'Océan.

Située dans l'agglomération rochelaise, Thairé-d'Aunis offre un paysage contrasté : bois, bocages et plaines céréalières.

L'itinéraire vous entraîne à la découverte du bourg, de l'église avec son clocher fortifié, des puits et de l'habitat traditionnel, du site de l'ancien château. Il vous invite aussi à parcourir le village de Mortagne et à vous arrêter pour observer les paysages, la faune et la flore.

« Contemplez
les différents paysages »

Ce sentier de découverte de 9 km est réalisable en 3 heures. Avec ses deux boucles complémentaires de 3 km et 4 km, toutes deux accessibles au départ du bourg, le sentier complet atteint 16 km - comptez alors 5 heures de marche. Il est ponctué de 12 étapes qui sont numérotées pour des raisons pratiques mais peuvent être découvertes dans n'importe quel ordre !



**EN ROUTE
POUR 9 km !**

Avec boucles optionnelles
de 3 et 4 km

**2 PROCHAINE ÉTAPE À 20 MÈTRES
L'Église Notre-Dame de l'Assomption**

**12 PROCHAINE ÉTAPE À 1200 MÈTRES
Les paysages**



L'Église Notre-Dame de l'Assomption

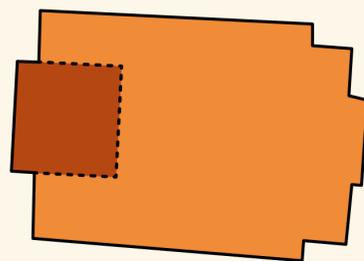
L'Église Notre-Dame de l'Assomption, avec son clocher fortifié, veille sur le bourg de Thairé.

Un clocher fortifié

L'église est l'édifice le plus ancien de la commune. Elle témoigne de la naissance du bourg au Moyen Âge. La nef a été refaite au XIX^e siècle, mais face à vous, le clocher-porche peut dater du XIV^e siècle. Ce clocher fortifié est inscrit sur la liste des monuments historiques depuis 1925. Il conserve, en partie haute, un chemin de ronde à mâchicoulis, porté par un arc tendu entre les deux contreforts en façade. C'est un exemple remarquable de la façon dont les populations se regroupaient pour transformer leur église paroissiale en un refuge bien défendu, au cours de la guerre de Cent ans.



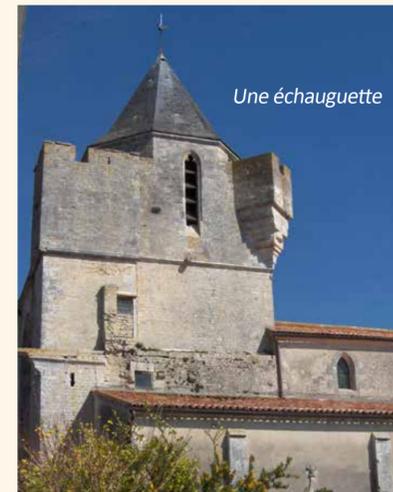
Cette sculpture se cache en haut de l'escalier qui permet l'accès au chemin de ronde



Plan de l'église ■ Partie du Moyen Âge ■ Partie du XIX^e siècle



Carte postale ancienne du clocher sans le toit



Cette petite tourelle placée en encorbellement à l'angle du clocher est un élément de fortification nommée échauguette. Dotée de créneaux et d'ouvertures de tir, elle permettait de surveiller et protéger les abords.



Détail des vitraux de la nef. Le vocabulaire très géométrique, la richesse des couleurs et l'emploi de verres texturés font de cet ensemble une œuvre caractéristique de l'Art Déco.

Les autres édifices religieux disparus...

La rue des Templiers et la rue du Temple conservent le souvenir d'autres bâtiments religieux actuellement détruits.

Une commanderie est attestée à Thairé au XIII^e siècle. Dépendant du Grand Prieuré d'Aquitaine, cette « maison » était une des nombreuses possessions des Templiers de La Rochelle, au-delà de la ville, consistant en « treuil, hébergement, vignes et terres ». Elle a été démembrée à la Révolution.

La doctrine protestante s'est bien implantée dans la région – où près de la moitié des habitants de Thairé embrasse le calvinisme dès le XVI^e siècle, aux côtés des seigneurs locaux (Dirac, Garde-aux-Valets, Rosé, Mortagne, Voutron). Le temple était situé dans la rue qui porte son nom, et le cimetière en face de celui des catholiques, dans le fief Ségatine, près de la Porte de Voutron.

Au lieu-dit La Fondelay, la rue du Prieuré rappelle l'existence du prieuré Saint-Maixent, décrit au XII^e siècle « avec terres, vignes, prés, marais et toutes ses appartenances ». Il a été vendu à la Révolution et il n'en reste aujourd'hui qu'un bâtiment remanié.

Des vitraux contemporains

Après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre des réparations des dommages de guerre, un nouvel ensemble de vitraux est réalisé par le maître-verrier Aramis Pentecôte de Loix (Charente-Maritime). Si les vitraux de la nef sont simplement décoratifs et géométriques, ceux du chœur sont figurés et représentent l'Assomption, l'Agnus Dei et l'Église.



PROCHAINE
ÉTAPE À 150 MÈTRES
Les équipements du bourg



Les équipements du bourg

Le bourg se développe au cours du XIX^e siècle et s'équipe de nouveaux services.

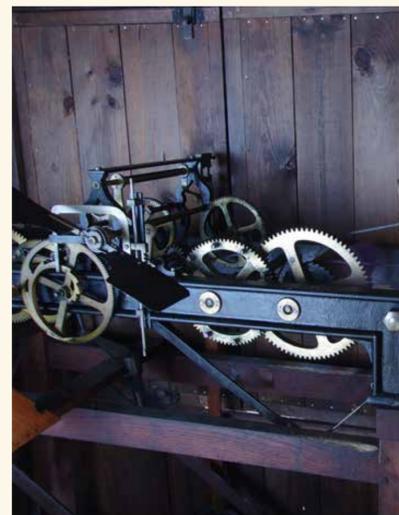
Les halles

Situées au cœur du bourg, les halles étaient constituées de plusieurs rangées de poteaux de bois portant une large toiture couverte de tuiles.

Elles abritaient le marché chaque vendredi. Un arrêté préfectoral de 1810 interdit que les chevaux soient attachés aux poteaux, ou que des cordes y soient tendues pour faire sécher le linge. Un lavoir se trouvait en effet sous les halles.



7 — Environs de LA ROCHELLE - THAIRÉ-D'AUNIS
Carte postale ancienne



Mécanisme de l'horloge de la mairie



Le cadastre napoléonien présente le bourg en 1839. En bleu, apparaissent l'église - le bâtiment le plus important - et la première mairie, près des halles.

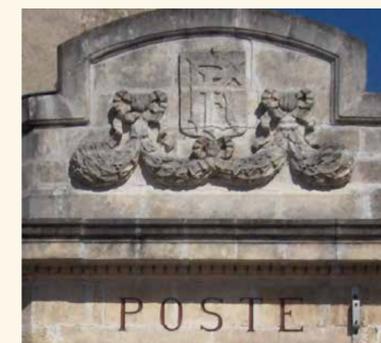
La mairie

Depuis le XIX^e siècle, la municipalité occupait un local situé près des halles. Une nouvelle mairie est bâtie à l'emplacement des halles en 1913 par l'entrepreneur Auguste Hupeau sur le projet de l'architecte Jean Musset. Des travaux d'agrandissement sont réalisés dans les années 1970, dans le prolongement de la mairie, venant remplacer la salle des fêtes.

Si l'organisation générale de la façade se réfère au style néo-classique, le décor, avec son appareillage irrégulier en mosaïque et ses joints ferrés en ciment, rappelle davantage l'architecture balnéaire des villas de la côte atlantique.

La poste

En arrière-plan de la mairie, l'ancienne poste date de 1928. À l'angle de deux rues, elle est encore signalée par une large inscription sous un fronton sculpté aux armes de la République française. C'est une réalisation de l'architecte, René Chaussat. Né en 1873 à Thairé, il a fait principalement carrière dans la région parisienne, notamment à Cachan, où il est architecte municipal. Il fonde vers 1910 un cabinet secondaire à Rochefort, et travaille en Charente-Maritime jusqu'à la fin des années 1920.



Détail du fronton



La signature de l'architecte est associée à celle de l'entrepreneur ; on y retrouve Auguste Hupeau.



4 PROCHAINE ÉTAPE À 80 MÈTRES
Le bourg traditionnel



Le bourg traditionnel

Dans la rue du Baloir, se découvre une organisation traditionnelle du bourg avec ses venelles, son bâti ancien en pierre et ses puits.

Le « baloir »

Il s'agit d'un ancien grenier suspendu entre deux maisons. Son nom évoque la bale (balle ou bâle), cette pellicule qui enveloppe les grains des céréales (blé, avoine) utilisée notamment pour l'alimentation animale. Sa fonction était de séparer la bale du grain grâce à une trappe située dans le plancher.

La construction à pans de bois est héritée du Moyen Âge. Des poteaux verticaux ou légèrement obliques forment la structure du mur, des briques assurent le remplissage. Ce « baloir » est le seul exemple connu de tout le territoire de la Communauté d'Agglomération.



Le « baloir »



Dessin de l'exemple n°7 rue du Baloir (lindeau en arc en accolade)



Dessin de l'exemple n°6 rue de la Corderie (appui mouluré)

Une architecture ancienne

Certains détails, à découvrir en levant les yeux, attestent de l'origine ancienne du bourg. Datant des XV^e-XVI^e siècles, des fenêtres à linteau orné d'un arc en accolade, à encadrement mouluré ou à appui saillant sont à observer, comme ici au n°7 de la rue du Baloir.

Les venelles

Elles sont fréquentes dans l'agglomération du bourg mais également au village de Mortagne. D'une largeur permettant le passage d'une brouette tout au plus, elles permettent de relier deux quartiers, de couper court au travers d'un îlot construit, d'atteindre un point d'eau. Ici, la venelle de Beauvoir, que vous pouvez emprunter pour rejoindre l'étape 5 du circuit, bordait à l'origine des parcelles non loties. (Attention, cette venelle est parfois peu praticable à cause des nombreuses roses trémières qui y poussent !).

Les puits

D'usage collectif, de nombreux puits sont plantés au détour d'une rue, d'une venelle ou dans une de ces cours communes appelées « querreux ». Ils sont le reflet d'une problématique importante en pays calcaire, avant les travaux d'adduction d'eau, et font partie de l'identité du territoire. D'autres, réservés à l'usage privé, se devinent à l'intérieur des propriétés plus imposantes. De plan circulaire ou carré, ils sont couronnés d'une structure métallique, plus ou moins ouvragée, pour accrocher la poulie et le seau. Certains exemples sont accostés d'un bassin en pierre pour abreuver le bétail.



5 PROCHAINE ÉTAPE À 150 MÈTRES
Logis et demeures



Logis et demeures

En plus de la maison noble de Mortagne et du château de Dirac, la commune conserve le souvenir de quelques logis seigneuriaux

Seigneuries et logis

La superficie du territoire de la paroisse de Thairé a évolué au cours des siècles. Limitée au Sud par les marais de Voutron (ancien littoral), elle s'étendait plus au Nord et comprenait la Garde-aux-Valets, ancienne demeure noble, mentionnée au Moyen Âge - actuellement sur la commune voisine de Croix-Chapeau. En 1566, cette propriété consistait en une maison et ses dépendances, jardins, bois, prés, moulins, terres labourables, vignes...

Au Sud-Ouest, la seigneurie du Rosé appartenait à Pierre de Taunay de Roze, cité dès le XIII^e siècle. Elle comprenait la métairie, le moulin à vent et le moulin à eau du Pontreau.

Dans le bourg, la demeure de la Jasse-Perdrix est construite au XVII^e siècle pour loger M. Duplaix-Destouches, régisseur du château de Dirac. Vendue comme bien national, elle est morcelée en deux parties à la fin du XIX^e siècle.



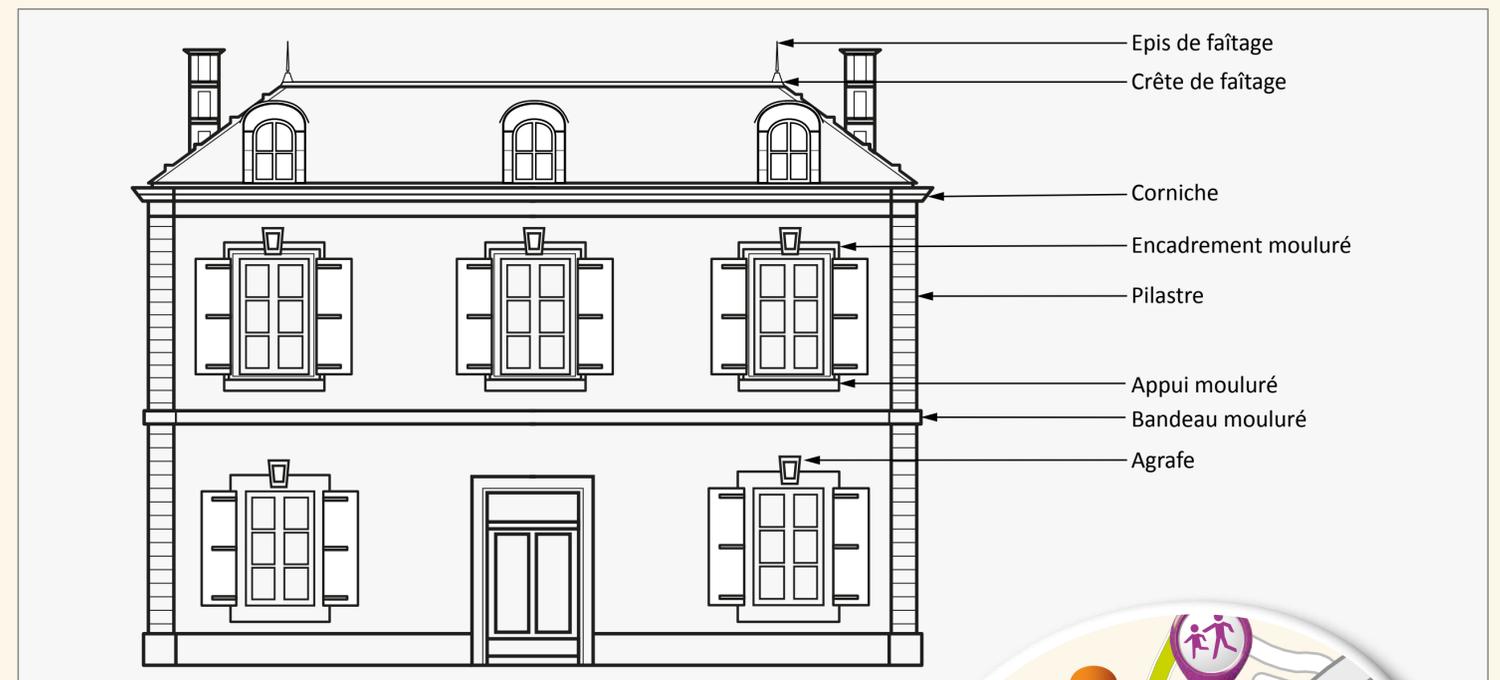
Photo actuelle de La Jasse Perdrix, située au 9 rue de la Trêve-de-La-Rochelle.



La Jasse-Perdrix, actuellement Jasse-Perdrix, sur le plan napoléonien.

Demeures bourgeoises

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, un habitat bourgeois se développe dans le bourg de Thairé, preuve de l'aisance financière des propriétaires. Les immeubles adoptent tous les mêmes caractéristiques : deux étages ouverts de grandes fenêtres, un toit à quatre pans – parfois couvert d'ardoises – et des éléments décoratifs tels que corniche moulurée, pilastres d'angle, épis de faîtage, linteau à agrafe.... Ces immeubles s'ouvrent directement sur la rue ou se placent en retrait, précédés d'une cour fermée par une grille.



PROCHAINE ÉTAPE À 400 MÈTRES
6 Dirac



Autrefois situé au nord-est du bourg, le château de Dirac a laissé place aux écoles.

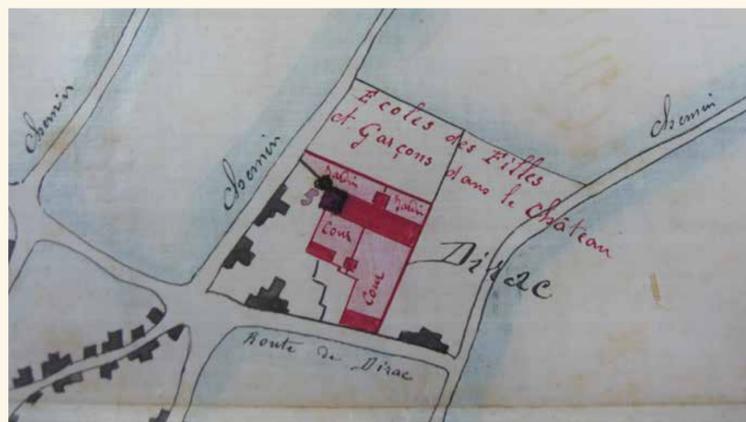
L'ancien château de Dirac

C'est au milieu du XVII^e siècle, sur les ruines de l'ancien château médiéval, qu'une nouvelle construction est édifée par Jacob Dubois, seigneur de Dirac. À la Révolution, le château est vendu comme bien national à un riche marchand de La Rochelle, Jean Cudorge. Au cours du XIX^e siècle, il est acquis par la commune qui décide en 1879 d'y installer les écoles.

À la fin du XVIII^e siècle, le château est décrit avec :

« salles, salons, office, dépendances, deux cuisines, un corridor au milieu, quatre chambres basses, cinq chambres hautes, cabinets, belvédère, et trois autres chambres au-dessus des cuisines avec toutes sortes de commodités ; le tout dans le meilleur état la plupart des appartements voûtés, plâtrés ou lambrissés, garnis de leur cheminée à la prussienne dont trois en marbre ; deux grands chais avec un pressoir à vendange et ses appareils, un treuil à fût, une mét en pierre, deux timbres pour recevoir le vin avec une pompe en bois pour le conduire dans deux grands foudres de bois de chêne contenant ensemble 350 barriques.

Au-dessus des chais est une cave bien voûtée et au-dessus de l'un d'eux sont deux vastes et beaux greniers bien solides, une brûlerie, deux écuries, deux remises, deux granges, deux magasins, chambres de domestiques, deux tourelles, toits à cochons, deux fours, buanderie, quatre cours avec un grand portail, un beau jardin avec banquette garnie d'une belle grille en fer, un bois planté d'ormeaux, un petit potager... »



Plan cadastral - De la construction médiévale, il ne semblait rester au XIX^e siècle, qu'une tour, cédée à la commune, pour que le projet d'école voit le jour.



Seuls quelques éléments architecturaux du XVII^e siècle (escalier, porte) ont été conservés dans les bâtiments scolaires.

Les écoles du XIX^e siècle à nos jours

Les écoles du bourg, aménagées après 1833, sont devenues insuffisantes, dans les années 1870, pour accueillir les enfants de la commune. Thairé compte alors 1306 habitants. Le projet de réunir les deux écoles publiques dans l'ancien château de Dirac est approuvé par l'inspecteur d'académie. Les salles de classes sont aménagées au rez-de-chaussée ; à l'étage se trouvent les appartements des instituteurs et institutrices ainsi qu'une salle de réunion pour la mairie.

Des travaux mineurs sont engagés au XX^e siècle (réfection, entretien). Mais à partir de 2000, la croissance des effectifs scolaires contraint la commune à restructurer les bâtiments : aménagements d'une nouvelle classe (2001), extension de l'école maternelle et aménagement de l'étage (2003).



PROCHAINE
ÉTAPE À 1200 MÈTRES
Les moulins



Au XIX^e siècle, la commune comptait encore sept moulins à vent et un moulin à eau.

Les moulins à vent

Seuls quelques vestiges évoquent les sept moulins à vent qui apparaissent sur le plan cadastral napoléonien datant de 1839 : Lhoué, Dirac, La Gravelle (au Nord-Ouest), Le Pontreau et deux au bourg de Thairé (à l'Est), La Fondelay (au Sud).



Carte de la commune avec tous les moulins.

Dépendances des seigneurs laïques ou religieux, les moulins à vent se dressent sur les points hauts du territoire. Ils sont parfois associés à des constructions basses pour abriter le meunier et sa famille comme ici à Lhoué. Jusqu'à la Révolution, le meunier n'est pas propriétaire du moulin, mais chargé de l'entretien du bâtiment et des meules qui doivent être « repiquées » régulièrement, c'est-à-dire entretenues en fonction de leur usure.

À La Fondelay, l'ancien moulin banal du prieuré aurait servi au XVII^e siècle pour préparer et assouplir le chanvre destiné à la corderie royale de Rochefort. L'édifice se distingue par sa grande taille et par ses portes en arc brisé. Dépourvu de toiture, il a été restauré en 2016.



Photo actuelle du moulin de La Fondelay.

Le moulin à eau du Pontreau

Au Pontreau, le moulin à eau est un moulin à foulon « servant à battre la serge et autres étoffes de pays » alimenté par un réseau de canaux. Associé à un moulin à vent « servant à moudre le blé », il dépendait de la seigneurie du Rosé. Achetés par le marquis de Dirac, Jean de Saint-Georges au XVIII^e siècle, les deux moulins cessèrent de fonctionner en 1908.

Carte postale ancienne (cf. le moulin de Dirac - le moulin de Jeanneau - photographie publiée dans Estève)



PROCHAINE
ÉTAPE À 2500 MÈTRES
Vue sur la mer



Par temps clair, le rivage de la côte atlantique et le port de La Rochelle se devinent au loin.

Géologie et paysage

La mer du Jurassique a laissé son empreinte dans les roches sédimentaires qui composent la quasi-totalité du sous-sol. Marnes et calcaires du Kimméridgien attestent de la présence d'un haut fond marin il y a quelques 150 millions d'années. Cet étage géologique est nommé ainsi en 1849 par le naturaliste et paléontologue, Alcide d'Orbigny, en référence à la localité de Kimmeridge en Angleterre. Il constitue l'essentiel du sous-sol du nord de la Charente-Maritime (d'Yves à Marans). Le littoral atlantique présente quelques sites géologiques remarquables : Pointe du Chay et Les Chirats à Angoulins-sur-Mer, Le Rocher d'Yves. Dans l'intérieur des terres, les couches kimméridgiennes marneuses forment le substrat des marais, représentant ainsi les points bas de relief. Ces derniers contrastent avec les points hauts constitués par les roches crétacées plus récentes. A Thairé, l'altitude de la commune varie de 1 à 47 mètres.



Ce marais doux a permis l'expression d'une biodiversité remarquable (flore des milieux aquatiques et des prairies humides, espace de reproduction et d'hivernage pour de nombreux oiseaux).



--- Rivage actuel ● Site à sel ■ Terres émergées

Les sites archéologiques ont livré une concentration particulière de débris de céramiques liées à l'exploitation du sel. L'eau de mer était chauffée dans des barquettes en argile - ou augets - placées dans des fours jusqu'à son évaporation totale pour obtenir des pains de sel.

Un ancien rivage

Au Sud, le canal de ceinture du marais de Mouillepieds borde l'ancien littoral, attesté par des sites archéologiques de production de sel durant l'Âge du Fer (-800 à -52 av. JC). Le site le plus important a été trouvé à La Petite Aiguille, dont le nom évoque une pointe de terre avançant dans la mer ou le marais. Cette zone humide, située dans l'ancien golfe des Pictons, était autrefois recouverte par l'océan. Elle est l'héritière des travaux de valorisation et d'aménagement menés progressivement par les moines au Moyen Âge : construction de canaux, gestion de l'eau, construction de salines. A proximité, un autre toponyme est tout aussi éloquent - Petit Passage - désigne ici non pas un gué mais un détroit.



Exemplaire fragmentaire provenant du site de La Petite Aiguille à Thairé (Charente-Maritime) / musée archéologique de la Vieille-Paroisse, Rochefort.



9

PROCHAINE
ÉTAPE À 2000 MÈTRES
Mortagne-la-Vieille

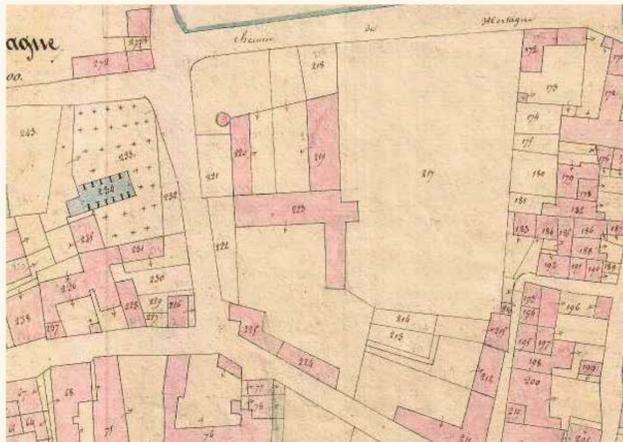


Mortagne-la-Vieille

Depuis 1827, la commune de Mortagne-la-Vieille est réunie à celle de Thairé.

L'ancienne maison noble de Mortagne

La seigneurie de Mortagne est mentionnée au XII^e siècle. Au milieu du XVI^e siècle – et pendant quatre générations - elle appartient à la puissante famille d'Angliers. Claude Ier était seigneur de la Sauzaie, Saint-Xandre, Tasdon, Aytré et Mortagne.



Le cadastre napoléonien fait apparaître plusieurs corps de bâtiments disposés en U ; une aile en retour se terminait par une tour circulaire. Actuellement, il ne subsiste que le corps central (parcelle n°223). En bleu, l'église entourée de son cimetière.

L'église Notre-Dame et son cimetière

L'église de Mortagne-la-Vieille dépendait à l'origine de l'abbaye de Celles-sur-Belle en Deux-Sèvres. En 1680, la paroisse est supprimée. Elle est rattachée à celle de Saint-Vivien jusqu'en 1827. Une description, faite lors d'une visite pastorale en 1718, révèle que l'église, dédiée à Notre-Dame, « est petite et n'est point pavée, excepté le sanctuaire à l'Est ». Le cimetière se situe alors au chevet. Lors de sa reconstruction au XIX^e siècle, le plan de l'église a été inversé : le chevet est désormais à l'Ouest.



L'église et son cimetière.

De plan rectangulaire, l'église se compose modestement d'un vaisseau unique couvert d'un plafond de bois légèrement cintré. En façade, se dresse un petit clocher-mur. Les cinq vitraux figurés de style naïf datent également de cette époque.

Les vitraux font référence aux différentes apparitions de Marie. Ce vitrail représente l'Apparition de l'Immaculée Conception dans la grotte de Lourdes en 1858. Un autre évoque l'Apparition de la Vierge aux jeunes bergers Mélanie et Maximin, à La Salette en 1846; le dernier celui de Notre-Dame à Pontmain en 1871.

Dans le bourg

De nombreux puits sont construits dans le bourg de Mortagne. Placés au centre d'un « querreux », espace communautaire traditionnel en pays picto-charentais, ou au bord d'une rue, ils sont d'un usage collectif.



Empruntez la venelle du château, vous y découvrirez un puits implanté en bordure de la venelle. Ce puits mitoyen, ouvert d'une baie cintrée, est un des exemples les plus remarquables.

En parcourant le bourg, vous pourrez observer des pierres portant des dates et des inscriptions : elles sont le reflet d'une période intense de construction au cours du XVIII^e siècle.

Au n°13, rue du Général de Gaulle, est inscrit sur le linteau de la porte : « JEAN MACHINAL ENTREPRENEUR DU CHANTIE AN LANNE 1744 ».



10 PROCHAINE ÉTAPE À 3100 MÈTRES
Les richesses cachées

1 PROCHAINE ÉTAPE À 2500 MÈTRES
Retour vers le bourg



Étape 10 à quelques mètres au sud

Les richesses cachées

Du Bois Grelet au Palet, cet ancien bras de mer est un habitat accueillant pour de nombreux hôtes.

Une faune particulière

Aux côtés du Milan noir, du hérisson d'Europe, du lézard vert occidental et du crapaud commun, deux espèces emblématiques trouvent refuge dans les zones humides de la commune.



Les cigognes sont présentes depuis les bords de Gironde jusqu'à Nuaillé-d'Aunis. C'est à la Petite Aiguille, en 1982, que niche le premier couple à Thairé. Actuellement, les zones humides du département abritent chaque année près de 500 couples, produisant plus de 900 jeunes. La Charente-Maritime se classe ainsi au 3e rang d'intérêt national après les deux départements alsaciens.

Les invertébrés composent 97% de leur régime alimentaire en particulier la prolifique écrevisse de Louisiane. Toutes les cigognes ne gagnent pas l'Afrique en hiver, quelques individus restent sur place. Dès la mi-janvier, le retour s'amorce – et les cigognes restent fidèles à leur nid.



Le vision d'Europe est une espèce menacée de disparition. Historiquement présent de la France à la Russie, il est désormais localisé sur seulement deux zones : de la côte atlantique sud de la France au nord-ouest de l'Espagne et de la mer Baltique à la mer Noire. En France, il n'est visible que dans 8 départements dont la Charente-Maritime contre 38 au début du XX^e siècle. Le réseau Natura 2000 contribue à la protection de son habitat. Il doit disposer de milieux aquatiques fortement productifs et d'une superficie couvrant 2 à 13 kilomètres de cours d'eau. La présence d'une mosaïque de différents types de milieux humides est un atout important puisqu'elle assure une plus grande diversité des proies.



Un habitat protégé

Les zones boisées, bocagères et humides de la commune sont classées en ZNIEFF I et II (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique) et Natura 2000 au titre directive « Oiseaux » et « Habitats ». Elles se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle, des actions concrètes viennent renforcer les politiques de protection nationales et européennes. En créant, par exemple, des « passages à faune » (destinés au passage des animaux à travers une route, une voie ferrée, un barrage...), en délimitant des espaces non constructibles, en remettant de la nature en ville, en laissant des zones non éclairées la nuit...



PROCHAINE
ÉTAPE À 1200 MÈTRES
La laiterie



L'ancienne laiterie

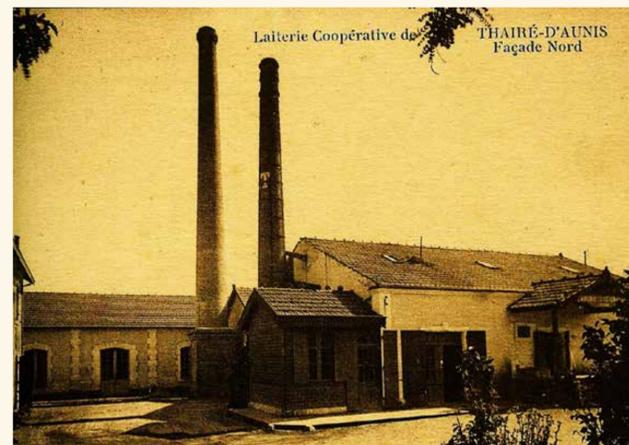
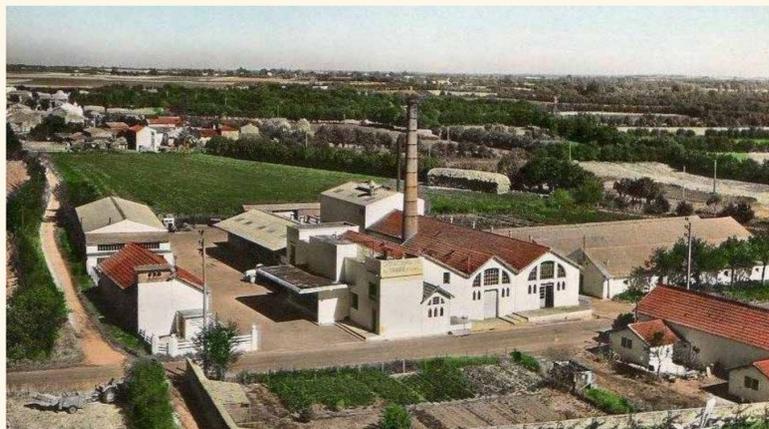
Une des quatre plus grandes laiteries du département animait le territoire de la commune.

Du vignoble à la production laitière

La majorité des exploitations des Charentes était orientée vers la vigne jusqu'à l'arrivée, à partir de 1875, du phylloxéra – un insecte qui anéantit les vignobles. Cette véritable « crise » dans le monde agricole explique en partie la reconversion de certains agriculteurs vers la production laitière. Dans les décennies qui suivent, la commune perd un tiers de sa population.

C'est en 1893 que M. Henri Roy, maire de la commune, fonde une beurrerie coopérative. Le beurre fabriqué à partir du lait collecté à Thairé-d'Aunis, Croix-Chapeau, Saint-Vivien, Yves, Ballon et Ciré-d'Aunis, est plusieurs fois primé et sa qualité récompensée : la médaille d'argent à Paris pour le concours général, la médaille d'or à Paris pour le prix de la collectivité (1895), le diplôme d'honneur à Nice lors de l'exposition internationale (1897), etc.

Plusieurs fois modifiée et agrandie au cours du XX^e siècle, la laiterie cesse définitivement son activité dans les années 1970.



La laiterie coopérative de Thairé-d'Aunis

Mentionnée comme une des quatre plus grandes laiteries du département en 1921, elle figure encore parmi les six plus importantes en 1958.

Malgré un regroupement en 1965 dans l'UCLA Surgères (Union des coopératives laitières de l'Aunis), l'établissement ferme quelques années plus tard. Les bâtiments sont actuellement loués et affectés à différents services.



- A > Beurrerie
- B > Atelier de fabrication du fromage
- C > Séchoir à fromage
- D > Atelier de conditionnement
- E > Garage
- F > Ancienne salle de réunion
- G > Logement d'ouvriers

Vous êtes devant l'atelier de conditionnement associé au séchoir à fromage. Plus au Nord, viennent ensuite l'atelier de fabrication du fromage, les chaufferies, la beurrerie avec son quai de réception. Puis l'ancienne salle de réunion transformée en logement en 1932 et le garage. De l'autre côté de la rue, derrière vous, se dressent la porcherie et la caséinerie, et un logement pour les ouvriers (caserne des pompiers et ateliers municipaux).

La porcherie est annexée à la laiterie car le petit lait ou sérum, est utilisé pour l'élevage des cochons.



Pendant la Seconde Guerre mondiale, la fabrication de fromage remplace celle de la caséine ; l'ancienne caséinerie est transformée en atelier pour le fromage frais d'abord, puis pour le fromage à pâte pressée : Saint-Paulin, Edam, Gouda, la Truffe d'Aunis et l'Allégé d'Aunis.



PROCHAINE ÉTAPE À 750 MÈTRES
1 Retour vers le bourg



Entre le nord et le sud, la commune offre un paysage contrasté : la plaine d'Aunis et les marais mouillés.

Des raisins et des blés

Comme le montre la carte de Cassini (XVIII^e siècle), le territoire de la commune était couvert au nord de vignes. Les parcelles étirées en longueur se regroupent sous les appellations Fief de Salles, Fief d'Angliers, Fief Gaillard, Fief Valet, Fief Chaussé et Fief Commun. Signalé en France en 1863, un insecte originaire d'Amérique, le phylloxera, s'attaque aux pieds de vigne, sa piqûre provoque la disparition fulgurante du vignoble. Cette « crise du phylloxera » a obligé les agriculteurs à s'orienter vers d'autres pratiques agricoles comme, par exemple, l'élevage et la culture de céréales.

En surface, de grandes parcelles destinées à la culture de céréales ont remplacé le vignoble qui poussait sur cette terre de « groies », un sol caillouteux, avant l'arrivée du phylloxera.

Des sites archéologiques

Quarante-cinq sites archéologiques révèlent une occupation ancienne de la commune dès la préhistoire. Cette zone de contact entre plaine et marais a eu très tôt un pouvoir attractif sur les populations. Du Néolithique à l'Âge du Fer, enclos et enceintes, ateliers de taille de pierre ont été signalés aux Chaintres, au Bois de Mouilleped, à La Fontaine au Chêne, à La Petite Aiguille et au Petit Passage. Un cimetière gallo-romain a été repéré au Passage de Voutron ; un autre, dont l'époque est indéterminée, aux Ardillaux. (Ces sites ne sont pas visibles).

Faune & flore

La présence des bois et des canaux invite une faune et une flore particulières. Bien présente en Charente-Maritime, la genette est un animal discret car nocturne. Elle apprécie le bocage et les zones marécageuses tout comme le gorge-bleue. La jacinthe sauvage, le sceau Notre-Dame et l'ornithogale des Pyrénées - aussi appelée asperges des bois - se rencontrent également sur le territoire de la commune.



Un maillage d'eau

Le sud de la commune était formé d'un important réseau de fossés et canaux en eau douce, fruit du travail de drainage et d'assèchement des marais, encore perceptible en 1839 sur le cadastre napoléonien. Quelques traces se distinguent, cachées dans le Bois Charmant, le Bois Grelet et le Bois de Mouillepieds. Ces canaux se jettent ensuite dans le canal de ceinture du marais de Mouillepieds qui borde la limite sud de la commune. Ils constituent la limite nord des marais de Rochefort.



1

**PROCHAINE
ÉTAPE À 1200 MÈTRES**
Le point de départ

